

C'est dans un contexte difficile que de nombreuses collectivités locales ont bâti leur budget 2011. Pont-Sainte-Marie n'a pas dérogé à la règle car après avoir vu ses dotations baisser de 175 000 € en 2010, nous perdons encore plus de 12 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement en 2011. Ceci est injuste et inefficace. Injuste, car les collectivités locales représentent moins de 10 % du total de la dette publique et que chacun de leur emprunt est adossé à un investissement. Alors que l'Etat emprunte pour payer ses dépenses quotidiennes.

Inefficace car en asphyxiant les finances des collectivités, le gouvernement met en péril l'investissement public qui est pourtant l'un des principaux leviers de la croissance, donc de l'emploi. Les collectivités locales (Régions, Départements, Intercommunalités et communes) représentent en effet 75 % de l'investissement public en France.

### Des investissements générateurs d'économie

Pour ce qui concerne notre ville, nous avons engagé la réflexion pour la construction d'une maison de quartier à destination de tous les habitants. Cette maison regroupera le Centre Social, la bibliothèque, l'école de musique, les assistantes maternelles et la banque alimentaire, entre autre. Cela doit nous permettre d'être plus efficace

dans l'offre de service à la population mais aussi de faire des économies de structure et de fonctionnement.

Nous interviendrons aussi sur les mâts d'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie. Nous l'avons déjà fait sur les axes Jean Jaurès et Jules Guesde, ce qui a généré près de 30 % d'économie sur la consommation.

### Maintien de la fiscalité et soutien à l'éducation et aux associations

Lors du Conseil Municipal du 26 avril dernier, nous avons pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux, alors que, comme chacun peut le constater, tout augmente : l'électricité, le gaz, les carburants... En même temps, nous avons réaffirmé nos priorités en direction de l'éducation avec le soutien à nos écoles au travers du crédit globalisé et du crédit pédagogique, qui reste une exception et une particularité de la ville. Les crédits accordés aux associations ont été maintenus car nous sommes conscients du rôle social qu'elles jouent en particulier auprès des plus jeunes. **Maitriser les dépenses, assurer la solidarité envers les plus fragiles et soutenir toutes les initiatives qui contribuent au mieux vivre ensemble, telles sont les orientations décidées par les élus de la majorité pour 2011.**



**Pascal Landréat**  
Maire  
Vice-président du Grand Troyes

## SOMMAIRE

- 2 **Environnement**  
▶ Collecte des déchets
- 3 **Environnement**  
▶ Dépôts sauvages
- 4 **Environnement**  
▶ Mieux connaître les chouettes et hiboux
- 5 **Environnement**  
▶ La tarification incitative
- 6 **Urbanisme**  
▶ Le lotissement Lebocey prend forme
- 7 **Travaux**  
▶ Priorité à la sécurité
- 8 **Dossier**  
▶ Budget 2011
- 10 **Economie**  
▶ Le dynamisme maripontain
- 14 **Urbanisme**  
▶ Une résidence bientôt en construction
- 15 **Culture**  
▶ Un adolescent dans la tourmente  
▶ Le club lecteur attend votre avis
- 16 **Voirie**  
▶ Désenclavement des Ecrevolles
- 17 **Ecoles**  
▶ Pour le bien être des enfants
- 18 **Social**  
▶ Les services se décentralisent  
▶ Prévention canicule
- 19 **Association**  
▶ Repas des associations  
▶ Badminton
- 20 **Citoyenneté**  
▶ Conseil des seniors
- 21 **Actualité**  
▶ Opération Big Bulb Plant  
▶ Naturalisation  
▶ Fleurissement  
▶ Concours des maisons fleuries  
▶ Verger pédagogique  
▶ 18 juin
- 25 **Expression libre**  
▶ Les élus ont la parole
- 26 **Pratique**
- 27 **Conseil municipal**  
▶ Séance du 26 avril
- 28 **Etat civil**

**Directeur de la publication**  
Pascal LANDREAT  
**Rédaction - Conception - Réalisation**  
Sandrine TOURNOIS - Directrice de Cabinet  
**Impression** - LA RENAISSANCE -  
03 25 70 44 70 - ZI des Ecrevolles  
10150 PONT-SAINTE-MARIE  
Imprimé sur papier recyclé Cyclus  
**Dépôt légal** : mai 2011  
**Tirage** : 2 300 exemplaires

## COLLECTE DES DÉCHETS

# Pour un plus grand service

Afin de répondre au mieux aux besoins des maripontains, les différentes collectes de déchets ont été modifiées et améliorées

	Ordures ménagères	Jeudi	Avec la mise en place de la redevance incitative, <b>les sacs poubelles non mis dans les bacs prévus à cet effet ne sont plus ramassés.</b> A compter du 1 <sup>er</sup> mai 2011, des sacs rouges spéciaux au tarif de 1,00 € le sac seront mis en vente par la mairie pour les personnes relevant de cas très particuliers et exceptionnels.
	Tri sélectif <i>Collecte hippomobile</i>	<b>NOUVEAU</b> Mercredi (secteur 2)* Vendredi (secteur 1)*	<b>A partir du 18 avril 2011.</b> Merci de sortir les sacs la veille.
	Déchets verts <i>Collecte hippomobile</i>	<b>NOUVEAU</b> Lundi (secteur 1)* Mardi (secteur 2)*	<b>Du 18 avril au 29 novembre 2011.</b> Merci de sortir les sacs la veille. Les déchets verts peuvent être apportés également à la déchetterie.
	Encombrants	2 juin : Debussy 7 juillet : commune 4 août : Debussy 1 sept : Debussy 6 octobre : commune 3 novembre : Debussy 1décembre : Debussy	Les encombrants <b>sont à sortir la veille du ramassage</b> et non pas 15 jours avant. En cas de non respect de cette règle, nous ferons des contrôles par la police municipale qui pourra verbaliser à hauteur de 1 500 € (dépôt sauvage sur la voie publique). La déchetterie est également à votre disposition tous les jours sauf le mercredi.

### SECTEUR 1 :

Pas de côté imposé	Côté pair	Côté impair
Curie, Croix Rouge, Monnet, Ruelle des Guilles, Ouches, Charié, Route de Méry, Terres Blanches, Bonnot, Ruelle du Gué, Bordes, Philbois, Fleuriot, Barbusse, A. France, Parisot, Couet	de Gaulle, Salengro, Oзераie, Jaurès, Sirettes, Roux, Doumer, Guynemer, Pasteur, Clémenceau, Voie de la Croix, Rue des Champs, Mazées	Briand

### SECTEUR 2 :

Pas de côté imposé	Côté pair	Côté impair
Guesde, Garennes, Verdier, Glycines, Côteau fleuri, Hautelin, Gounod, Debussy, Tulipes, Chopin, Bruyères, Iris, Violettes, Germaine, Chardonnerets, Chappe, Verdier	Cyclamen, Jonquilles, Danton, Glycines, Château, Tilleuls, Sapins, Leclerc, Jaffiol, Exupéry, Mésanges, Bouvreuils	Sarrail, Dauvet, Hautelin, Bizet, 4 Vents, Côte Fleurie, Mimosas, Berger, Myosotis, Bleuets, Pervenches, Pétunias, Berlioz, Ravel, Camus, Moulin, Pinsons, Fauvettes, Bergeronnettes, Lemasson

### RECAPITULATIF

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ordures ménagères					
Tri sélectifs			Secteur 2		Secteur 1
Déchets verts	Secteur 1	Secteur 2			

## LISTE NON EXHAUSTIVE DES ENCOMBRANTS ADMIS A LA COLLECTE AU PORTE A PORTE

**Sont admis et considérés comme encombrants ménagers les déchets suivants :**

Les vieux meubles, salons de jardin usagés, les sommiers, les matelas, les ustensiles ménagers usagers, les vieux vélos.....

**Sont exclus de la collecte des encombrants :**

Les pneumatiques, les gravats, les produits dangereux (solvants, peinture, colle....), les déchets verts, les ordures ménagères, les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique en fin de vie (machine à laver, lave-vaisselle, TV, chaîne-hifi, frigidaire, four micro-onde...) qui doivent être déposés en déchetterie

## ■ DEPOTS SAUVAGES

### La ville dit stop !

Ce problème de salubrité publique est de plus en plus fréquent sur toute l'agglomération. La mairie a donc mis en place un système de surveillance et dépose plainte systématiquement contre les contrevenants

Depuis plusieurs années, la mairie a mis en place tous les moyens nécessaires à la collecte des différents déchets engendrés par les maripontains : tri sélectif et ramassage hippomobile en porte à porte, développement des apports de points volontaires, location de composteurs individuels, ramassage des déchets verts et des encombrants. De plus, la ville a la chance de faire partie des communes du Grand Troyes qui bénéficient d'une déchetterie sur leur territoire et accessible aux particuliers.

#### Des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €

Malgré toutes ces mesures, la mairie fait ce triste constat : les services de la ville enlèvent plus d'une tonne d'ordures par semaine ! Trois fois par semaine, les services communaux collectent ces immondices sur différents points de la ville dont le PAV des Tirvers «Cela représente un coût pour la Ville. Cela n'est pas dans la mission des agents des services techniques de ramasser les ordures ! C'est l'ensemble de la population de Pont-Sainte-Marie qui est sanctionné, et les riverains n'ont pas à supporter cette situation» explique Pascal Landréat.

Un système de surveillance avec les policiers municipaux a été mis en



Un constat inadmissible !

place. Six dossiers ont déjà été déposés auprès du Procureur de la République et les contrevenants encourrent une amende allant jusqu'à 1 500 € ! «On arrive à la répression car nous n'avons plus le choix ! Il y a des lois et il faut que les personnes

prennent conscience de leur geste» ajoute Frédy Mercy, Maire Adjoint chargé de la sécurité. «Nous voulons une ville propre !» conclut le maire adjoint.

**CAVES**  
**GUERIN & FILS**  
Depuis 1904

- Paniers gourmands
- Idées cadeaux
- Cave à bières
- Location tirage à bière
- Vins
- Champagnes
- Whisky
- Tonneaux, fontaines à vin

**PONT STE MARIE**  
(Marché des Ecrevolles)  
**ARCIS SUR AUBE**  
(rue Grassin)

Sachez apprécier & consommer avec modération

**S.A.R.L. BON & Associés**  
Peinture / Ravalement / Isolation thermique extérieure / Bardage / Vitrierie

28 Bis rue DANTON  
10150 PONT SAINTE MARIE  
N° siret : 51389239800019  
Tel : 09.60.48.68.25  
Fax : 03.25.73.97.83  
sarl.bon.associés@orange.fr  
Capital : 10000€

## ■ NATURE

# Mieux connaître les chouettes et hiboux

Suite à la 9<sup>ème</sup> nuit de la Chouette qui a eu lieu dans notre ville le 19 mars dernier, la LPO souhaite mieux faire connaître ces rapaces qui ont élu domicile dans le Parc Lebocey



**G**rands consommateurs de petits rongeurs et d'insectes dont ils régulent les populations, les chouettes et les hiboux se situent au sommet de la pyramide alimentaire. Malheureusement, bien des menaces pèsent sur ces indispensables prédateurs !

### Les menaces

La transformation des prairies en cultures, la suppression des haies et des arbres isolés, l'assèchement des marais et l'utilisation de pesticides agricoles les privent de nourriture et de sites de nidification.

L'abattage des arbres creux empêche les chouettes cavernicoles (chevêche, hulotte, petit-duc, etc.) de nicher ; et l'engrillagement des clochers ou de certains bâtiments en interdit l'accès à l'effraie.

Le trafic routier tue chaque année des

dizaines de milliers de chouettes et hiboux qui viennent chasser à proximité des routes et autoroutes.

La présence encore importante localement de poteaux creux, utilisés pour les télécommunications, voire comme piquets de clôture, sont autant de pièges desquels les petits nocturnes ne peuvent réchapper.

Le grand-duc d'Europe est souvent victime des électrocutions et des collisions avec les lignes électriques.

### Ne ramassez pas les jeunes nocturnes

Le ramassage des poussins tombés du nid est une réelle menace. Les jeunes nocturnes quittent le nid très tôt et continuent d'être nourris par les parents. Sans s'en rendre compte, de nombreuses personnes croient bien faire en récupérant une jeune hulotte ou un petit-duc, alors qu'il faut au

contraire les laisser sur place, ou les replacer en hauteur à l'abri des prédateurs terrestres.

### Les gestes « chouettes »

Pour protéger les rapaces nocturnes et leurs sites de nidification :

- installez un nichoir là où les cavités de nidification font défaut (pour cela, contactez une association de protection des oiseaux) ;
- ne dérangez pas une chouette qui couve dans un arbre, un nichoir ou un bâtiment (généralement au printemps, de mars à mai selon les espèces) ;
- laissez quelques ouvertures dans votre maison ou ses dépendances pour permettre un accès aux chouettes qui voudraient venir y nicher...
- grillagez les conduits de cheminées pour éviter que les espèces cavernicoles ne rentrent dedans et restent coincées à l'intérieur ;
- sauvegardez leur milieu de vie ;
- conservez et plantez des haies et des arbres fruitiers ;
- plantez et taillez des saules têtards ;
- préservez les vieux arbres creux...
- favorisez la préservation de nos campagnes par des engagements plus généraux ;
- limitez l'utilisation de pesticides dans votre jardin ou votre verger (consultez les revues de jardinage biologique) ;
- consommez des produits locaux (pommes et poires, cidre, jus de pomme...) liés au maintien du verger traditionnel ;
- soutenez les associations qui protègent et agissent pour les chouettes ou les oiseaux en général...
- roulez moins vite la nuit ce qui permet de limiter fortement les risques de collision avec les chouettes mais aussi d'autres animaux comme les hérissons...

**MM** Coiffure

21 Avenue Jules Guesdes  
10150 PONT-Sainte-MARIE  
03 25 81 02 72  
www.salon-mm-coiffure.com

**MOTOJARDINERIE SERVICE**

**GRANJA 3** la performance est notre exigence

STIHL VIKING Jonsered

29. avenue Jean Jaurès  
10150 PONT SAINTE MARIE **03 25 80 28 82**

## ■ COLLECTE DES DÉCHETS

# Pont-Sainte-Marie lance la tarification incitative

Afin d'encourager les habitants à réduire leur production de déchets, la ville met à l'essai la tarification incitative. Le principe ? Chaque foyer paiera en fonction du nombre de levées de son bac

La gestion de nos déchets pose de plus en plus de problèmes. Leur impact sur l'environnement est à prendre en compte. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les coûts de traitement explosent. Les collectivités locales et en particulier les communes doivent donc prendre des initiatives afin d'enrayer cette spirale du « toujours plus de déchets » avec des coûts qui deviendront de plus en plus prohibitifs dans les années à venir. Le Grenelle de l'Environnement fixe en la matière des objectifs précis. D'ici 2014, toutes les communes devront passer à la tarification incitative qui a pour objectif la réduction de la production de

déchets ménagers et l'augmentation du tri et du recyclage.

### Un système déjà éprouvé

La ville de Pont-Sainte-Maire, consciente de ces enjeux, a très vite réagi en anticipant et préparant le terrain. Ainsi, la ville s'est donné deux ans, pour sensibiliser les Maripontains à l'intérêt financier et environnemental de cette opération. Actuellement, 10 % du budget de la ville soit 360 000 euros, sont consacrés aux ordures ménagères. Cette dépense correspond à la collecte et au traitement des déchets. Si demain les habitudes ne changent pas et que l'on passe à une dépense de 400 000

euros, il faudra trouver la même somme en recettes. Concrètement, c'est la population qui en paiera les frais.

D'où la nécessité de passer à la tarification incitative, qui apparaît semble-t-il plus juste et plus équitable. À Pont-Sainte-Marie, les bacs ont été pourvus de puces pour analyser les habitudes de la population et connaître le volume de déchets jetés. Mais en tout état de cause, les communes qui ont déjà adopté ce système en mesurant déjà les effets. Par exemple à Fère-Champenoise, la consommation de 350 kg par habitant et par an est passée à 182 kg ! « L'objectif est de réduire de façon significative le poids des ordures ménagères en augmentant, quantitativement et qualitativement, le tri sélectif. Dans les communes où le système fonctionne déjà, l'impact positif sur le tri des déchets est particulièrement important, l'augmentation du sélectif allant jusqu'à 50 % » explique la société prestataire Sita Dectra.

### Des adaptations nécessaires

Pour arriver à ces résultats, un certain nombre d'efforts sont à faire : consommer plus intelligemment par exemple, en triant plus efficacement ou encore en éliminant les déchets organiques par compostage. Dans la pratique, rien ne devrait changer pour les Maripontains mis à part, bien sûr, que chaque foyer paiera en fonction du nombre de levées de sa poubelle et recevra une facturation individualisée. Au final, les foyers qui maîtriseront au mieux leur production de déchets seront les bénéficiaires de ce système grâce à un système de récompense qui se traduira par un avoir sur la facture de l'année d'après.

### Remplacement des bacs

Si votre bac est usagé ou cassé ou si la composition de la famille évolue, le signaler à la mairie. En cas de vol de votre bac, le remplacement se fera uniquement sur présentation d'une déclaration faite auprès de l'Hôtel de Police.



## ■ ECO QUARTIER

## Le lotissement Lebocey prend forme

Les contours du «lotissement Lebocey» se dessinent petit à petit. Les premières maisons écologiques viennent de sortir de terre. Petit tour des propriétaires avec les pionniers du quartier



**D**ifficile de passer à côté de la maison de Dominique Bourgeois. Cette maison de 164 m<sup>2</sup> en madriers de bois domine le lotissement. Dominique l'a bâtie en un peu plus de six semaines avec l'aide de son fils.

Il a reçu de Finlande sa maison en kit qu'il a ensuite assemblée, comme un jeu de légo. L'avantage de l'autoconstruction, c'est d'économiser environ 30 000 € de main-d'œuvre.

### Un défi à relever

Depuis quatre ans, Dominique et son épouse avaient comme projet de monter leur maison écologique. Un vrai défi à relever. Après avoir réservé une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup>, ils ont présenté leur projet à la mairie de Pont-Sainte-Marie et à l'aménageur, Franck Plays qui l'ont validé, en fonction d'un cahier des charges strict en matière d'éco construction : maison en madrier ou ossature bois, chauffage à l'énergie solaire, éolienne, terrestre ou à combustible, récupération des eaux de pluie, utilisation de matériaux naturels et renouvelables...

La famille Bourgeois a fait le choix d'installer un poêle de masse de deux tonnes. Il suffit qu'il chauffe trois heures pour restituer de la chaleur pendant au moins 24 heures. Au niveau de l'isolation, aucun investissement à faire. En effet, une fois assemblées, les pièces de madriers isolent parfaitement

l'intérieur de la maison.

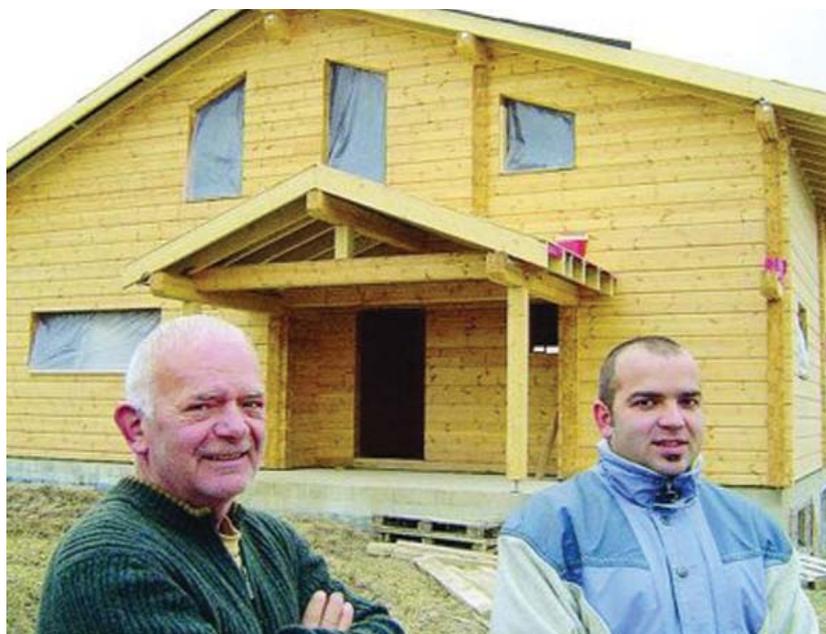
### Des dépenses de chauffage divisées par 20

Une deuxième maison est également sortie de terre. La famille Clausier-Govindin s'y installera dans les semaines à venir après avoir ajouté une touche personnelle à la décoration d'intérieur. Pour le reste, tout est prêt. La maison de 109 m<sup>2</sup>, faite de modules préparés en atelier, a été assemblée en deux jours.

Ce concept permet d'aller vite en matière de construction. De même,

juchée sur des plots pour assurer un pont thermique, cette maison bioclimatique voire passive, est presque entièrement étanche à l'air, ce qui divisera par vingt les dépenses de chauffage. Au total, la famille Clausier-Govindin a investi environ 250 000 € pour son projet.

Trois autres maisons sont en cours de construction. Les amateurs ne s'y sont pas trompés. Sur les 21 lots qui composent les 3 hectares de ce lotissement communal, 12 ont déjà été officiellement achetés et tous sont réservés.



Dominique Bourgeois (à gauche) peut être fier de sa maison qu'il a construite de ses mains

## VOIRIE

# Priorité à la sécurité

Les premiers grands travaux de voirie pour 2011 ont débuté par la réfection de trottoirs et la mise aux normes des abribus de la ville



L'ensemble des abribus de la ville a fait l'objet d'aménagements afin de répondre à la réglementation sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des bandes podotactiles compléteront les travaux. Parallèlement, la ville en a profité pour refaire certains trottoirs. Ainsi rue Danton, les trottoirs ont été goudronnés et un marquage au sol

sera peint afin d'assurer la sécurité des piétons. L'espace trottoir sera alors partagé par les véhicules qui stationnent à cheval sur la route et le trottoir, libéré d'un espace de 1,20 m pour les piétons. Ces travaux ont été rendus nécessaires par le développement des Centres d'Appel comme SITEL qui totalise près de 450 emplois sur ce secteur.

Le trottoir de la rue Georges Clémenceau situé à proximité du cabinet médical a également fait l'objet d'un enrobé pour faciliter le cheminement des piétons entre le parking de la salle des fêtes et le cabinet. La remise aux normes des abribus a été prise en charge par le Grand Troyes. Les travaux de réfection de la voirie coûtent 57 000 € à la ville.

### TRI PARC

Afin d'améliorer le tri sélectif sur le quartier Debussy, un tri parc a été réalisé sur l'espace vert, à proximité de la place des Quatre Saisons.

Ce tri parc, destiné aux trois tours «Les Bouleaux», «Les Chênes» et «Les Peupliers» permet de stocker les nouveaux bacs jaunes à opercule. Chaque logement bénéficie d'un sac de pré-collecte qui sera distribué par les ambassadeurs de tri du SDEDA. Ceux-ci iront dans chaque foyer afin d'expliquer les bons gestes concernant le tri sélectif.

Merci de respecter ce lieu qui a été créé par les agents des services techniques de la ville.



MAÇONNERIE  
CARRELAGE  
RÉHABILITATION

14, rue Aristide-Briand - BP 32  
10152 PONT SAINTE MARIE  
CEDEX

Tél. 03 25 80 82 85  
Fax 03 25 76 02 01  
contact@paganessi.fr  
www.paganessi.fr

**Angelo Paganessi**  
Artisan Bâtitseur  
de père en fils depuis 1960

**Au Pois de Senteur**   
Artisan - Fleuriste

Livraison à domicile  
Services paysagiste

Location de voiture pour mariage  
Atelier floral

8 rue Roger Salengro - 10 150 Pont Sainte Marie  
03 25 78 48 15

ement CB au téléphone

# Un budget qui va à l'essentiel

Le Conseil Municipal du 26 avril dernier a confirmé sa volonté de maîtrise budgétaire et de faible imposition fiscale en décidant de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale.

Malgré un contexte économique difficile et la réduction des dotations financières de l'Etat, la Ville poursuit sa politique d'investissement et reste très prudente sur son budget de fonctionnement. Avec une perte de 175 000 € en 2010, l'Etat a encore décidé de nous supprimer cette année, la somme de 12 000 € sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette mauvaise nouvelle, nous l'avons apprise par un courrier de la Préfecture le 29 avril dernier alors que nous votions notre budget le 26 avril ! La ville se doit d'orienter ses choix vers l'essentiel et de travailler sur les économies à faire (en matière d'énergie, de contrats d'assurance, de maintenance...). De

nombreux efforts sont demandés aux élus du conseil dans le choix de leurs actions afin de maîtriser les coûts de fonctionnement. Cependant pour cette année, nous sommes obligés de répercuter sur la taxe des ordures ménagères (+ 4 %), l'évolution due à la formule de révision annuelle du coût de la collecte (+ 3 %) et de l'évolution du coût de traitement facturé par le Grand Troyes (+ 5 %). La ville maintient particulièrement ses efforts pour le secteur associatif et les écoles. En effet, plus de 492 000 € sont partagés entre les différentes associations de la ville et le Centre Communal d'Action Sociale. Pour autant, cette année encore, la ville a fait le choix de la stabilité concernant

les taux d'imposition. En effet, l'engagement de la ville a toujours été de maintenir la même fiscalité, hormis en 2009, où nous avons été contraints d'augmenter les impôts ; mais ils n'avaient pas bougé depuis 20 ans. Pont-Sainte-Marie demeure toujours l'une des villes les moins chères de l'agglomération. Il faut tout de même souligner qu'à Pont-Sainte-Marie, 53 % des foyers ne paie pas d'impôts sur le revenu donc pas de taxe d'habitation. La ville compte sur les nombreux programmes d'habitations en cours de construction (CM 69, lotissement Lebocey...) qui vont engendrer de la recette par le biais de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

## Les différents taux dans l'agglomération

### TAXE D'HABITATION

Saint Germain	18,75 %	2 315 habitants
Rosières	18,71 %	2 987 hab.
Les Noës près Troyes	18,35 %	3 168 hab.
Troyes	18,15 %	61 544 hab.
Saint André les Vergers	17,36 %	11 154 hab.
La Chapelle Saint Luc	17,00 %	13 203 hab.
Sainte Savine	15,47 %	10 097 hab.
Saint Julien les Villas	14,16 %	6 782 hab.
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>13,36 %</b>	<b>4 965 hab.</b>
Buchères	13,18 %	1 448 hab.
La Rivières de Corps	12,64 %	2 914 hab.
Bréviandes	11,72 %	2 212 hab.
Saint Parres aux Tertres	11,59 %	2 854 hab.
Saint Léger Près Troyes	11,32 %	680 hab.

### TAXE FONCIÈRE

Saint Germain	29,65 %
Saint André les Vergers	27,44 %
Les Noës près Troyes	25,42 %
Saint Julien les Villas	25,05 %
Sainte Savine	24,61 %
Troyes	24,36 %
La Rivière de Corps	21,99 %
Rosières	21,89 %
La Chapelle Saint Luc	20,87 %
Saint Parres aux Tertres	20,27 %
Bréviandes	18,42 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>18,06 %</b>
Saint Léger Près Troyes	17,87 %
Buchères	16,20 %

### TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

Saint Germain	18,00 %
Les Noës	10,48 %
Troyes	10,72 %
Rosières	10,29 %
Sainte Savine	10,20 %
La Rivière de Corps	9,83 %
La Chapelle Saint Luc	9,16 %
Saint André les Vergers	8,63 %
Saint Parres aux Tertres	8,51 %
<b>Pont-Sainte-Marie</b>	<b>8,30 %</b>
Bréviandes	7,50 %
Saint Julien les Villas	7,27 %
Buchères	Tarification €/hab
Saint Léger Près Troyes	Tarification €/hab



■ BUDGET 2011

# Les grandes masses budgétaires

Le budget 2011 s'élève à près de 5 300 000 euros dont 1 200 000 euros consacrés aux opérations d'investissement

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

4 149 697,80 €

**DÉPENSES : frais de personnel, contrats, énergie...**

Charges à caractère général	990 560,60
Charges de personnel	2 075 119,00
Autres charges courantes	668 831,00
Charges financières	125 413,24
Charges exceptionnelles	9 777,96
Dotations aux amortissements	160 000,00
Autres reversements de fiscalités (TEOM)	120 000,00
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 149 697,80</b>

**RECETTES : impôts locaux, dotations de l'Etat, subventions...**

Remboursement charges de personnel	113 599,44
Produit des services du domaine	123 978,20
Impôts et taxes	2 752 049,78
Dotations, subventions, participations	1 026 285,00
Autres produits gestion courante	48 500,00
Produits exceptionnels	7 510,59
Résultat de fonctionnement reporté	77 774,79
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 149 697,80</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

1 203 607,92 €

**DÉPENSES : travaux, construction, sécurité**

Remboursement capital emprunt	224 637,08
Opération travaux bâtiments	168 810,29
Opération Maison de quartier	57 805,70
Sécurité voirie	41 425,23
Acquisitions	100 644,71
Acquisitions foncières	343 000,00
Parc Lebocey	211,13
Travaux divers de voirie	105 439,00
VRD Le Moulinet	1 890,76
Etudes	7 353,00
Restes à réaliser 2010	152 391,02
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 203 607,92</b>

**RECETTES : ventes de terrains, de biens immobiliers, FCTVA, TLE, emprunts**

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	809 232,08
Produits de cessions	473 225,30
Immobilisations	160 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	89 888,46
Subventions d'investissement	4 008,98
Restes à réaliser 2010	478,40
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 203 607,92</b>

**OUVERTURE Prochainement**

**Lavage PONTOIS**

Le **LAVAGE**, est notre propre **MÉTIER**

3 rue des Sirettes  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél. : 06 63 48 78 75 - Fax : 03 25 40 32 61  
Email : lavagepontois@yahoo.fr

**CENTRE SERVICE**

**Atelier Petit Ménager**

**CENTRE SERVICE AGREE**

REPARATION PETIT ELECTROMENAGER TOUTES MARQUES  
VENTE PIÈCES DETACHEES ET ACCESSOIRES  
PETIT ET GROS ELECTROMENAGER  
2 rue Claude Chappe  
10150 PONT STE MARIE  
Tél : 03 25 40 50 07 apm10150@orange.fr

**SEB-CALOR-ROWENTA-MOULINEX-KRUPS  
TEFAL-LAGOSTINA-BRAUN-ASTORIA  
DOMENA-RIVIERA&BAR-SIMEO**

serv.332.445.246.0025

## ■ LES TISSUS D'INES

# Le paradis de la couture

**Le magasin vous propose un choix de tissus et de produits de mercerie à des prix accessibles**

Installé dans la zone Marc Verdier, le magasin «Les Tissus d'Ines» propose une importante sélection d'articles tant pour le quotidien que pour les moments d'exceptions. Le magasin reçoit régulièrement des tissus provenant des maisons les plus prestigieuses que ce soit en tissus d'habillement, d'ameublement ou en articles de décoration.

Les Tissus d'Ines propose à sa clientèle un rapport qualité/prix exceptionnel et des offres accessibles à tous les budgets. Tous les conseils en décoration, prise de mesure, entretien vous seront apportés par les

conseillères. Il y en a pour tout le monde : rideaux, coussins, stores, linge de table, linge de lit, voilage divers, tissus de grands couturiers,

tissus d'ameublement, tissus techniques, mercerie... une vraie caverne d'Ali Baba pour les couturières amatrices ou confirmées.



### Les Tissus d'Ines

15 rue Marc Verdier  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 40 35 35  
www.lestissusdines.com

## ■ LAVAGE PONTOIS

# Le lavage est notre propre métier

**La première station de lavage située sur notre ville débutera son activité courant juin prochain**

Maxime Pangrazio, gérant de la société «Lavage Pontois» proposera un nouveau système de lavage de véhicules. Composée de 3 pistes haute pression et d'un portique de lavage à brosses douces, cette station n'en oublie pas le principe de développement durable. Les machines sont munies de buses avec de l'eau à forte pression et petit débit ce qui permet des économies d'eau. Une nouvelle technologie permet également de garantir un excellent lavage pour toutes les formes de carrosseries grâce à des laveurs latéraux inclinés et adaptés automatiquement à la forme du véhicule.

Grâce à cette nouvelle activité, Maxime Pancrazio a également créé un poste à mi temps en embauchant une personne de Pont-Sainte-Marie.



### Lavage Pontois

Ouvert 7 jours/7 et 24 h/24

3 rue des Sirettes

10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 06 63 48 78 75

Email : lavagepontois@yahoo.fr

## ■ COMMERCE LOCAL

# Le dynamisme maripontain

### L'Expert Fenêtre : posée de main de maître



Présent sur le secteur de Bar-sur-Aube depuis 1999, une nouvelle agence a été ouverte à Pont-Sainte-Marie en janvier 2010. L'objectif de «L'Expert Fenêtre» est de vous proposer «qualité, choix, service». Le domaine de compétence regroupe une bonne partie des solutions de protection et de fermeture du bâtiment (portes d'entrée, fenêtres, portes de garage, volets, portails et clôtures...). L'Expert Fenêtre effectue la pose de ces divers produits et assure un SAV adapté. Le magasin «Expositions» vous accueille du lundi au vendredi de

9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, éventuellement le samedi matin sur rendez-vous. En fonction de votre projet, une étude de faisabilité ainsi qu'un devis vous seront proposés gratuitement.

#### L'Expert Fenêtre

50, avenue Jean-Jaurès  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tel : 03 25 40 27 15  
Email : tsf.sarl@aliceadsl.fr  
Site : www.tsf.sarl.fr

### Guérin et Fils : vous accompagner dans vos festivités

La cave Guérin et Fils est ouverte au

#### Cave Guérin et Fils

Marché des Ecrevolles  
Tél : 03.25.40.56.98  
guerin.arcis@wanadoo.fr  
**Horaires d'ouverture :**  
Mar, Mer, Je, Vend :  
9h-12h et 15h-18h30  
Samedi : 9h-12h00 et 15h-17h30

marché des Ecrevolles de Pont-Sainte-Marie. Après 5 générations à Arcis sur Aube, nous venons au service des troyens.

Cave à bières, cave à whisky, coffrets cadeaux et paniers gourmands, mais aussi toute une étendue de vins fins pour accompagner vos repas ou réceptions. Un accueil privilégié vous attend 6 jours/7 que vous soyez particuliers ou professionnels.



### Des pâtes de fruits made in Pont-Sainte-Marie

Envie de faire plaisir ou de se faire plaisir ? Vous aimez les petites douceurs pleines de fruits ? Alors vous serez conquis par les pâtes de fruits faites maison de Jean-Paul Liégault. Ancien confiseur (il a travaillé chez Jacquot), Jean-Paul a décidé de continuer sa passion malgré la retraite. Depuis un an, il propose de façon occasionnelle et sur commande, ses délicieuses sucreries. Faites avec les fruits de saison, 11 parfums sont proposés à la vente, qu'ils soient traditionnels ou plus originaux : framboise, fraise, citron, cassis mais aussi figue-noix, rhum/raisin, noix de coco... Pour les fêtes, il a même proposé des pâtes de fruits au chocolat ! 100 % naturelles, garanties sans colorant, les pâtes de fruits de Jean-Paul sont fabriquées en réduisant les fruits en purée et en les cuisant avec du sucre, juste ce qu'il faut. Elles sont ensuite séchées durant deux à trois jours, démoulées, découpées et roulées dans du sucre cristallisé. Les essayer c'est les adopter et elles vont rendre très vite dépendants tous les gourmands !



#### Pâtes de fruits artisanales

Jean-Paul Liégault  
Retraité  
15 rue Frédéric Chopin  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tel : 03 25 76 10 95  
Mob : 06 09 04 92 59  
tudylo@wanadoo.fr

■ MÉDIA

## Radio Latitude, la radio qui monte

Depuis septembre dernier, Radio Latitude a quitté ses locaux de Troyes pour investir des locaux situés avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie

Elle n'arrête pas de grandir la petite radio troyenne dédiée à la dancefloor music (95.8 FM). Non contente d'avoir damé le pion, cet été, aux grandes radios en affichant un taux d'écoute faisant d'elle la première radio de Troyes et de l'agglomération, Latitude s'est installée à Pont-Sainte-Marie en septembre dernier. Des nouveaux locaux qui ont changé la vie de Sylvain Jourdain, directeur de la radio associative et de son équipe avec deux studios très vastes et un salon d'accueil pour les invités, bien loin de leur ancien local à Troyes. Un agrandissement qui est la conséquence directe de l'augmentation du nombre d'auditeurs.



■ CHOCOLATERIE

## Jacquot a ouvert son magasin d'usine

Jacquot, le grand chocolatier troyen, spécialiste des chocolats de Pâques et de Noël, a ouvert un vrai magasin d'usine juste en face du centre Mc Arthur Glen



Ce magasin a pignon sur rue. Il est ouvert toute l'année et il attire une clientèle locale comme celle de passage puisqu'il est

situé sur l'avenue Jules Guesde juste en face du rond-point menant à Mc Arthur Glen. Le concept magasin d'usine est là puisque tout est

présenté sans chichi dans des cartons et sur quelques étagères. «On vend les sur-stocks. Tout ce qui a été surproduit ou des commandes annulées», explique Valérie Mangin, la responsable du magasin. Plus d'une cinquantaine de références sont proposées. Toutes de la marque Jacquot et donc fabriquées par l'usine troyenne des Ecrevolles. Les prix sont cassés. Les rabais tournent en moyenne autour de 50 %. Pour tourner toute l'année, le magasin propose également des produits permanents comme la marque Cémoi. Pour information, Cémoi a racheté Jacquot en 2007 et l'ancienne entreprise troyenne s'intègre petit à petit à ce géant français du chocolat.

**Jacquot - Cémoi**  
83 avenue Jean Jaurès  
10150 Pont-Sainte-Marie  
Tél : 03 25 42 90 34

## ■ COMMERCE LOCAL

# Le dynamisme maripontain

**Coif'M : à la maison, c'est plus simple !**



Convivialité et intimité sont les maîtres mots pour ce salon de coiffure à domicile. Cindy Moitrier propose depuis le 3 novembre dernier, ses services de coiffeuse. Forte d'une expérience de plus de 10 ans en salon, elle propose des services d'un salon de coiffure directement chez vous. Cela permet à la clientèle de

gérer elle-même ses rendez-vous en fonction de ses contraintes et d'éviter les déplacements et les attentes.

Cindy se déplace sur Troyes et jusqu'à 40 km autour, pour pratiquer coupe, shampoing, brushing, couleur, mèches, permanente, chignon, coiffure et maquillage et chignon, prestation de mariage... Elle coiffe aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. Cette coiffeuse arrive chez vous équipée d'un véritable salon avec bac à shampoing, serviettes, sèche-cheveux, produits capillaires... Quant aux tarifs, ils sont mini et tout compris donc pas de surprise.

### COIF'M

Homme - Femme - Enfant

03 25 70 31 67

06 99 24 90 15

<http://infodom10.fr/cindy>

**Atelier Petit Ménager : un centre service agréé près de chez vous**

Jacky Salami s'est installé en février 2009 dans la zone industrielle rue Claude Chappe. Il propose tous types de réparations sur les petits électroménagers de toutes marques (aspirateur, centrale vapeur, machine expresso...). Il vend également les pièces détachées et les accessoires des marques telles que Seb, Calor, Rowenta, Tefal, Moulinex, Krups, Lagostina, Braun, Astoria, Domena, Riviera et Bar, Siméo, Goblin, Aquavac et EWT.



**Bon et Associés : embellissez votre maison !**

A deux pas de chez vous, l'entreprise Bon et Associés vous propose de nombreux travaux d'embellissement pour votre maison. Installée depuis 2009 sur la ville, Bon et Associés propose aux particuliers mais également aux professionnels des travaux de peinture, ravalement, isolation, vitrerie, bardage.

### Sarl Bon et Associés

28 bis rue Danton

10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 09 60 48 68 25

[sarl.bon.associes@orange.fr](mailto:sarl.bon.associes@orange.fr)



### Atelier Petit Ménager

2 rue Claude Chappe  
10150 Pont-Sainte-Marie

Tel : 03 25 40 50 07

[Apm10150@orange.fr](mailto:Apm10150@orange.fr)

Horaires :

Lundi : 14 h / 19 h

Mardi au Vendredi : 9 h / 12 h

14 h / 19 h

Samedi : 9 h / 12 h

■ AMÉNAGEMENT URBAIN

# Une résidence bientôt en construction

Les travaux devraient commencer à la rentrée de septembre. Les 36 logements du T1 Bis au T5 seront livrés d'ici la fin de l'année 2012



C'est sur le site de l'ancienne Carrosserie Beltramelli, rue Pasteur, que la résidence Fleur d'O verra prochainement le jour. Une résidence à l'architecture harmonieuse qui associe respect de la tradition et pureté du style contemporain. Deux bâtiments s'inscriront avec douceur dans le paysage par son gabarit à échelle humaine.

Les travaux débiteront d'ici la fin de l'année. Un premier bâtiment s'élèvera sur 4 niveaux, et un second sur 3 niveaux afin de profiter de

l'environnement paisible et verdoyant en cœur de ville. Tout a été aménagé pour répondre aux besoins les plus exigeants : terrasses spacieuses, jardins privatifs, orientation permettant de profiter d'une exposition et d'un ensoleillement exceptionnels.

Labelisée BBC Energie (bâtiment basse consommation), la résidence sera construite en respectant une sélection rigoureuse dans le choix des matériaux et la finition particulièrement soignée de cet ensemble architectural. Les bâtiments seront équipés d'une chaudière gaz collectif à comptage

individuel. La résidence sera fermée et sécurisée. Portier vidéophone, ascenseurs, parkings en sous-sol ou extérieurs, garages feront de ce lieu une référence en matière immobilière.

### Nouvel Habitat

Emilie Georgin  
Assistante commerciale  
29 boulevard du 14 Juillet  
10000 Troyes  
Tél : 03 25 40 06 01  
[www.nouvelhabitat.fr](http://www.nouvelhabitat.fr)

**les tissus d'Ines**

15 rue Marc Verdier  
10150 PONT SAINTE MARIE  
Tél. 03 25 40 35 35  
[contact@lestissusdines.com](mailto:contact@lestissusdines.com)  
[www.lestissusdines.com](http://www.lestissusdines.com)

**Zoom Photo**

*Vos photos d'un jour, pour le bonheur de toujours...*

12, rue Claude-Chappe - 10150 PONT SAINTE MARIE - Tél. 03 25 76 12 04 - Fax 03 25 45 26 80  
[www.zoom-photo.fr](http://www.zoom-photo.fr)

## ■ LECTURE

# Un adolescent dans la tourmente

**Le maripontain Gilbert Couillard vient d'écrire un livre sur son passé de résistant authentique dans le Pays d'Othe. La vérité du vécu d'un homme... sans langue de bois !**



Il y a longtemps que l'on attendait le témoignage de Gilbert Couillard. Après avoir sillonné les établissements scolaires dans le cadre du Concours National de la Résistance, où son franc-parler, sa

sincérité suscitaient l'intérêt des élèves, il donne une dimension supplémentaire à son propos. Il livre à tous, sa vie de résistant. Son récit, c'est son vécu et rien d'autre !

Gilbert Couillard avait 18 ans en 1943 et il travaillait dans la ferme familiale située dans un hameau aubois du pays d'Othe. Fréquemment des personnes venaient voir son père, responsable local du Bureau des Opérations Aériennes (BOA). Un jour il découvre des tickets d'alimentation en grand nombre dans sa ferme. C'est alors qu'il s'est douté que son père était résistant et qu'il devait suivre ce mode de conduite. Mais ce n'est pas là sa seule motivation pour se tourner vers la Résistance. Le manque de liberté comme le couvre-feu, l'interdiction de se rassembler, l'interdiction de faire la fête, les réquisitions, les privations ont également poussé Gilbert Couillard à résister.

Ses premiers pas de résistant, il les a faits pour aider son père : il

transportait de temps en temps des papiers au profit du BOA. Par la suite, il a été affecté à la surveillance de la 5ème colonne (réseau d'espionnage à la solde des Allemands) puis à la recherche de nouveaux terrains pour le parachutage. Trois terrains furent homologués par le BOA autour de St Mards. Les conditions requises : qu'ils soient faciles d'accès, plats, larges de 200 à 250 mètres et longs de 500 à 800 mètres entourés de bois pour se dissimuler. Ensuite, Gilbert Couillard s'est occupé de recevoir les parachutages. En tout, 17 parachutages ont été effectués sur la zone de St Mards-en-Othe pour récupérer jusqu'à 45 tonnes de matériel destiné à la Résistance.

**Gilbert Couillard**  
**46 av. Jean Jaurès**  
**«Un adolescent dans la**  
**tourmente. De la Résistance en**  
**forêt d'Othe»,**  
**Editions Comédia - 10 €**

## ■ BIBLIOTHEQUE

# Le club lecteur attend votre avis

**Vous aimez lire et vous aimez partager avec d'autres vos impressions sur vos lectures ? Faites partie du club lecteur**

Le club lecteur permet des rencontres, encadrées par le personnel de la bibliothèque, afin d'échanger et de donner son avis sur des ouvrages en vue de les promouvoir auprès des lecteurs. Les participants confrontent ainsi leur ressenti et argumentent tout en enrichissant leurs connaissances par la suggestion d'ouvrages divers (romans, documentaires...) et la rencontre avec d'autres lecteurs passionnés. Les séances, espacées de 4 à 6 semaines,



**Club Lecteur**  
**Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30**  
**La Tour aux Livres**  
**quartier Debussy**  
**Tél : 03 25 82 81 28**  
<http://bibliothequepsm.over-blog.com/>

sont alimentées par une sélection proposée par la bibliothèque départementale de prêt, à laquelle sont rajoutés des livres à gros caractères, donc à la portée de tous, sélectionnés par les bibliothécaires locales. Ce panel s'enrichit d'une offre de lectures

internationales avec des titres actuels ou plus anciens. Chacun choisit suivant son inspiration et ses penchants culturels. L'objectif pour les adhérents est de lire un à deux titres de cette sélection afin de pouvoir en parler la fois suivante. Le club est en attente d'autres participants.

■ DÉSENCLAVEMENT DES ÉCREVOLLES

# Un début de solution envisagée

Grâce à la forte mobilisation des riverains de la route de Méry et de la Voie de la Croix et grâce aussi à leur regroupement sous la forme d'une association, le Grand Troyes ouvre de nouveau le dossier du désenclavement des Ecrevolles



Quelles solutions va apporter le Grand Troyes pour réduire les nuisances que nous subissons au quotidien ? s'interrogent les habitants de la route de Méry et de la voie de la Croix ? En cause, le trafic routier dense dans ce secteur, avec notamment la circulation de nombreux poids lourds. En 2004 face à l'insistance du maire de Pont-Sainte-Marie, une première étude commandée par le Grand Troyes sur le désenclavement des Ecrevolles avait évalué les travaux à 10 millions d'euros.

### Des solutions rapides en attendant

Pour autant, rien n'a été fait depuis et les riverains ainsi que les maires de Pont-Sainte-Marie et Lavau s'agacent. Aux mécontents s'ajoutent des commerçants situés dans la zone des Ecrevolles comme Michel Rigaud, président de l'association du marché de gros et Dominique Lemelle, PDG des Andouillettes de Troyes et président de la Chambre de

Commerce et d'Industrie, prêts à appuyer les démarches en faveur d'un désenclavement.

Après une réunion avec les riverains et l'ensemble des élus, Pascal Landréat a obtenu qu'un groupe de travail regroupant les services du Grand Troyes, du Conseil Général et des mairies de Pont-Sainte-Marie et de Lavau, se forme afin de rechercher des solutions d'aménagement. Tout d'abord, des solutions rapides pour limiter la vitesse des poids lourds. «Il est urgent de trouver des solutions rapides pour limiter la vitesse des poids lourds et assurer la sécurité des résidents» explique le maire de Pont-Sainte-Marie. Le Grand Troyes pourrait prendre en charge jusqu'à 50 % des travaux réalisés grâce à un fonds de concours. Mais uniquement pour ce qui concerne le territoire communautaire, c'est-à-dire, la partie située à Pont-Sainte-Marie. Le Conseil Général devrait également prendre part aux travaux. La voirie traversant Lavau est en effet une route

départementale. Pascal Landréat considère que le partage du budget entre les deux communes, le Grand Troyes et le Conseil Général, devrait permettre, dans un premier temps, la réalisation de travaux de sécurisation et de réduction de la vitesse dans un délai court.

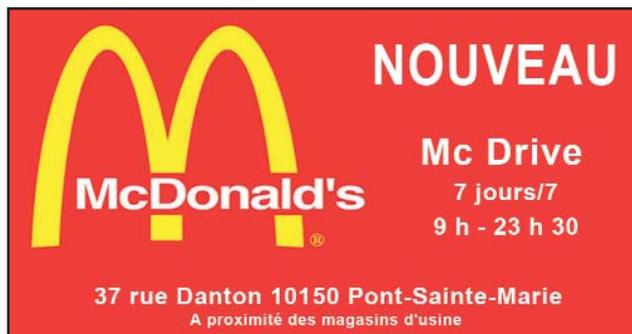
À défaut d'un véritable désenclavement pour commencer, les aménagements sont programmés pour 2011. La participation financière de l'agglomération a été évaluée à partir des propositions de la commission. Mais le budget n'a rien à voir avec les 10 millions d'euros évoqués pour financer le projet global de désenclavement. Cependant, le souhait d'un désenclavement est toujours d'actualité et les riverains ne baisseront pas les bras tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause.

### Une association pour le désenclavement

Las de voir circuler des centaines de poids lourds sous leurs fenêtres, pour rejoindre la zone d'activités des Ecrevolles, les habitants ont décidé de créer leur association. «L'objectif est de réunir des riverains et des chefs d'entreprises des Ecrevolles pour avoir davantage de poids.» explique le président de l'association Julien Chenu. Chacun espère une voie directe à travers champs pour rejoindre la rocade Nord.

### Association des riverains en faveur du désenclavement des Ecrevolles

Président: Julien CHENU  
Tél : 06 18 17 37 28  
Courriel : julien.chenu@sfr.fr



## ■ TRAVAUX

# Pour le bien-être des enfants

En 2010, la ville a consacré plus de 73 000 € de travaux et d'équipement pour les deux groupes scolaires. Les efforts seront maintenus pour 2011



C'est dans une politique de réussite des enfants que s'inscrivent les efforts consentis par la ville. Cette année encore, les crédits pédagogiques et globalisés seront maintenus malgré des baisses de dotations de l'Etat qui rendent les choix pour les élus de Pont-Sainte-Marie de plus en plus cornéliens. Actuellement, notre commune consacre plus de 1 200 euros par enfant dans les différentes actions.

C'est dans cette politique que s'inscrit la poursuite de l'accueil des enfants en période périscolaire (avant et après la classe, durant la pause de midi et le temps du repas pour des enfants). Dans la même optique, l'école

élémentaire peut se prévaloir d'une salle informatique digne de ce nom. L'objectif et la volonté de la mairie portent sur l'avenir des enfants, pour les faire réussir.

### 143 000 € pour 2 ans

En 2010, le budget global consacré à l'enseignement (nettoyage, crédits pédagogiques et globalisés, salaires des ATSEM et des agents de la restauration scolaire, études scolaires, service périscolaire, restauration, gaz, électricité...) s'est élevé à 70 000 € soit 15 % du budget global de la ville. A cela se sont ajoutés les travaux comme la pose de rideaux occultants, la rénovation de 4 classes, la remise en état de toutes

les fenêtres en aluminium, la pose d'éclairage extérieur, le traçage de terrain de sport, le remplacement du parc informatique, le remplacement de fenêtres PVC soit un total de 73 000 €. Les efforts se poursuivront pour 2011. Dans le bâtiment 1 de la maternelle Jaurès, la mise en conformité électrique devra être revue. L'isolation de toutes les fenêtres oscillo-battantes et le remplacement de toutes les toilettes enfants compléteront les travaux déjà débutés.

Sur le bâtiment 2 de la maternelle Jaurès, une remise en peinture du petit hall d'entrée sera effectuée. A la maternelle Sarraill, une mise en conformité électrique et le remplacement de toutes les toilettes enfants sont prévus. En primaire Sarraill (Bâtiment 5) sont également prévus, la réfection des sanitaires filles, la pose de 6 sèche-mains et la pose de 6 horloges programmables afin de piloter l'éclairage extérieur. A cela viennent s'ajouter la remise en état du chemin reliant les deux écoles maternelles et une étude complète concernant la téléphonie (Internet-wifi) pour tous les bâtiments des écoles afin de faire des économies. L'achat récent de la parcelle (6 300 €) située rue Jaurès complètera le parking desservant le groupe scolaire Jaurès.

### AVEC LES COMPLIMENTS DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE...

La longue visite effectuée en novembre dernier par Serge Clément, Inspecteur d'Académie l'a décidément convaincu des atouts des écoles maternelles et élémentaires de Pont-Sainte-Marie. Au programme de cette visite, outre les différents travaux de réfection effectués, la bibliothèque des écoles retenait l'attention de M. Clément. «La salle de lecture, avec prêt, systématique, d'un livre par semaine est à saluer. Il faut continuer l'apprentissage de la lecture chez les plus jeunes enfants. C'est la priorité des priorités. Cela leur permet de verbaliser » expliquait l'Inspecteur. M. Clément louait la fusion des deux groupes voilà deux ans dans le but de mutualiser les services. La fusion est achevée, mais la réflexion sur une

restructuration du groupe scolaire se poursuit. Le terrain situé à proximité des écoles que souhaite acquérir la

ville, va permettre l'agrandissement du groupe et donc l'accueil des nouveaux arrivants du quartier du Moulinet.



## POINT CONSEIL EMPLOI ET CCAS

# Les services se décentralisent

Afin d'être au plus proche de la population, les services «social» et «emploi» de la ville ont investi le quartier Debussy

Depuis le 7 janvier, dans le cadre de la délocalisation et afin de se rapprocher de la population du quartier Debussy représentant la moitié de la population maripontaine, le Centre communal d'Action Sociale et le Point Conseil Emploi tiennent une permanence tous les vendredis après-midi de 14 h à 17 h. Annie Hugerot, maire adjoint chargé du social et de l'insertion, Francine Marie, secrétaire au CCAS et des élus bénévoles reçoivent sur rendez-vous ou non.

### Faciliter les démarches

Francine Marie y apporte son aide dans la constitution de dossiers (allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées, aides alimentaires, demandes de logement, anciens combattants...). Complément des missions de Pôle Emploi et de la Mission locale, l'antenne Point Conseil Emploi, service de proximité qui oriente et informe, accueille les habitants de Pont-Sainte-Marie et Saint-Parres- aux-Tertres.



Cet accompagnement dans la recherche d'emploi se veut une source d'informations sur les formations et les métiers. La Mission Locale, représentée par Carine Henry, est un organisme chargé de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à moins de 26 ans, et qui les accompagne pendant la recherche et dans l'emploi. Concernant le Pôle

Emploi, Maryse Droit, conseillère professionnelle, reçoit en entretien individuel et délivre des conseils personnalisés. Elle anime des ateliers techniques en petits groupes comme la rédaction de CV, lettres de motivation, déroulement d'un entretien d'embauche.... Ses permanences se déroulent uniquement sur rendez-vous, en lien avec le CCAS.

## PRÉVENTION CANICULE

# Lutter contre l'isolement

Dans le cadre du plan national canicule 2011, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville peut répondre à vos questions et vous aider à lutter contre l'isolement

Un dispositif de veille est mis en place chaque année par le CCAS. Il vise notamment, à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. A ce titre, le CCAS est

chargé de recenser les personnes âgées et personnes handicapées, isolées de plus de 70 ans et de tenir à jour, tout au long de l'année un registre nominatif confidentiel. Il est chargé également de l'information sur les précautions à prendre en cas de fortes

chaleurs par des agents et des bénévoles.

Si vous êtes concernés, merci de vous faire connaître auprès du service social de la mairie auprès de Francine Marie au 03 25 81 20 54 ou au 03 25 81 83 97.

**Acrofil**  
**SERVICE RÉTOUCHES EXPRESS**  
 Centre Mc Arthur Glen - 36 rue Danton 10150 Pont-Sainte-Marie  
 Ouvert du lundi au samedi 10 h 19 h - Tél : 03 25 42 40 36 / 06 72 91 87 42  
 Merci de nous contacter pour les tarifs professionnels et C.E.

**Vente - Pose**  
 CARRELAGE  
 FAIENCE  
 MOQUETTE  
 SOL PLASTIQUE  
 PRODUITS  
 DE MISE EN ŒUVRE  
 ET D'ENTRETIEN

**ETS GRELLA**  
 46 AVENUE JULES GUESDE  
 10150 PONT SAINTE MARIE  
 TÉL. 03 25 81 19 43 FAX 03 25 80 17 11

Horaires : secrétariat entreprise et salle d'exposition :  
**lundi au vendredi : 14 h - 18 h 30 / samedi : 9 h 30 - 12 h**

## ■ REPAS DES ASSOCIATIONS

### Une première très encourageante

Afin de créer une synergie entre les associations maripontaines, un repas a été organisé et sera suivi d'un forum des associations à la rentrée prochaine

La ville ne compte pas moins de quarante-huit associations, dans les domaines culturels, sportifs, sociaux, patriotiques...

Marie Grafteaux-Paillard, Maire adjointe en charge de la vie associative, souhaite les fédérer et communiquer sur leurs activités afin de faire connaître ces acteurs indispensables de la vie maripontaine. Ainsi, après avoir consulté les uns et les autres, un annuaire regroupant les coordonnées et un descriptif succinct de chaque association a été réalisé. Afin de le diffuser vers un public plus large, un blog a été créé, outil actuel mis à disposition pour réaliser la communication, et apporter des informations précises sur le calendrier des manifestations. «Ce blog, à connotation associative et culturelle, doit rester neutre, sans encart publicitaire, ni tarif» a-t-elle précisé. Pour continuer sur cette lancée, un repas des associations a été organisé à la salle Pont Hubert le 9 avril dernier et réunissait une centaine de représentants de ces associations.



Une occasion de créer un moment sympathique pour échanger. Les Roses Orientales, CK Danse et l'association Lou Champaignat ont présenté pour l'occasion, toute l'étendue de leur talent par le biais de danses et de chants. Enfin, le 17 septembre prochain, un Forum des Associations sera organisé au Cosec

Robert Royer. Cette journée doit réunir le monde associatif avec démonstrations en journée pour certaines associations et spectacles en soirée pour d'autres.

**En savoir plus**  
[infopsm.over-blog.com/](http://infopsm.over-blog.com/)

## ■ BADMINTON

### Détente et bonne humeur

Un peu à l'abandon durant quelques mois, le club de badminton de Pont-Sainte-Marie a retrouvé son élan et accueille désormais 70 licenciés



Un nouveau bureau a été mis en place en octobre dernier, relançant ainsi cette activité qui

se veut uniquement de détente. Quatre courts sont mis à disposition au Cosec. La licence agréée par la fédération

donne droit à la possibilité de participer à des compétitions à travers la France. Pour le club maripontain, la pratique est plus orientée loisirs avec des tournois internes au club lors de fêtes conventionnelles ou bien avec d'autres clubs de l'agglomération troyenne mais toujours dans l'esprit loisirs. «Il n'y a rien à gagner. Ici on se dépense et on se fait plaisir, pas de compétition !» confie le président Laurent Camus .

**COSEC**  
Tous les mardis de 20 h à 22 h,  
jeudis de 18 h à 20 h et vendredis  
de 18 h à 22 h.  
Inscriptions à partir de 16 ans.  
Tél : 06.18.19.82.43

## ■ CONSEIL DES SENIORS

# Les anciens, force de proposition

Ensemble, les membres du Conseil des Séniors mènent des réflexions sur les thèmes qui les préoccupent. Ils font ainsi part de leurs souhaits à la municipalité pour améliorer la vie de l'ensemble des Maripontains au quotidien



Ils étaient nombreux à participer à la dernière réunion du Conseil des Seniors le 22 février dernier. Un point a été fait pour rendre compte aux nouveaux venus des échanges qui ont eu lieu lors des précédentes réunions. Il a été en particulier question de l'information donnée dernièrement à la salle des fêtes sur l'utilisation du défibrillateur. Des seniors heureux que leur demande ait été prise en compte et ait été suivie de cette formation. Mais l'heure un peu tardive de cette formation/information n'a pas permis la participation de tous les inscrits. Compte tenu de l'intérêt évident manifesté par les seniors présents qui ont pu participer, une prochaine formation devrait être organisée afin de répondre à l'ensemble des besoins : l'heure d'été devrait faciliter la participation d'un plus grand nombre.

L'essentiel de la réunion a ensuite été consacré à des échanges autour du

patrimoine de Pont Sainte Marie et en particulier "la mémoire de la ville". Marie Grafteaux-Paillard, Maire adjointe à la citoyenneté a proposé aux participants de contribuer à la collecte de "traces" de notre mémoire collective communale.

Dans la perspective de prochaines réunions, les participants devront récupérer chez eux ou chez leurs voisins, collègues, amis, membres de leurs associations, un maximum de documents de type photographies, articles de presse, images...

Avant d'être remis à leurs propriétaires respectifs, tous ces documents seront photocopiés ou scannés puis classés avant d'être rassemblés dans un support unique qui reste à définir et qui constituera des "fragments de l'histoire maripontaine".

Un projet ambitieux que les seniors vont devoir travailler lors des prochaines réunions. Alors, tous à vos archives, tous à vos greniers : les seniors font

appel à tous les maripontains qui peuvent leur apporter leur aide dans cette passionnante aventure ! Les documents que vous pourrez retrouver peuvent être confiés aux membres du Conseil des Seniors ou à la Mairie : ces documents vous seront restitués le jour même après avoir été photocopiés.

### Il nous a quittés



Jean-Baptiste PASCAL, membre fidèle du Conseil des Seniors, nous a quittés en début d'année.

Jean-Baptiste PASCAL ne manquait aucune des réunions, apportant chaque fois un regard positif et constructif à nos débats. Dynamique, membre actif, il prenait toujours part aux travaux du Conseil des Seniors. Les membres du Conseil des Seniors, émus, ont observé une minute de silence en sa mémoire.

### Formation défibrillateurs

Le 24 janvier 2011, une trentaine d'habitants volontaires se sont retrouvés à la salle des fêtes afin de bénéficier d'une information à l'utilisation du défibrillateur dispensée par les sapeurs pompiers du SDIS.

La ville a acheté deux défibrillateurs en début d'année et la volonté du Conseil des Séniors était de dispenser une formation au plus grand nombre d'utilisateurs de cette salle.



## ■ OPÉRATION BIG BULB PLANT

# Un millier de bulbes offerts à la ville

Un millier de bulbes offerts par la Société Horticole de l'Aube ont été plantés devant l'entrée du parc Lebocey et devant le collège Euréka

Organisée par le Centre d'information des bulbes à fleurs (CIBF) et la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), l'opération Big Bulb Plant organisée dans six régions de France vise à encourager les Français à fleurir leurs régions. Ainsi, la ville de Pont-Sainte-Marie a été choisie pour bénéficier d'un millier de bulbes gratuitement, grâce à l'appui de Rosine Chambrillon, présidente de la Société Horticole de l'Aube. Ces bulbes ont été plantés par des habitants de la commune devant le parc Lebocey : deux grands triangles d'anémones, de narcisses et de jacinthes ont égayé d'une belle couleur blanche l'entrée du parc Lebocey. Parallèlement, le collège Euréka s'est associé à cette opération. Equipés de plantoirs et de bulbes, les élèves se sont attelés à la

tâche. Les élèves ont fleuri le collège et le quartier environnant grâce aux 290 bulbes offerts par la Société Horticole de l'Aube. Il s'agit également d'un geste citoyen, car les

élèves ont réalisé une action positive envers le quartier et les habitants. Ils seront donc à même de faire respecter leur travail auprès de leurs camarades et des habitants.



## ■ NATURALISATION

# Fière et heureuse d'être française

Invitée par la Préfecture à une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, Christine Ngono était émue et heureuse

C'est une cérémonie toujours empreinte d'émotion. Pour Christine Ngono, d'origine Camerounaise accompagnée de ses deux filles, accéder à la nationalité française n'a rien d'anodin. Cela marque la fin de longues démarches administratives mais reflète surtout la joie de faire désormais partie de la nation française. Pascal Landréat a tenu à être présent à cette cérémonie à double titre. En effet, Christine est maripontaine mais est surtout employée par la ville depuis 3 ans en qualité de technicienne de surface. Arrivée du Cameroun il y a onze ans, Christine n'a jamais perdu l'espoir de s'intégrer et à force de ténacité, de travail et de courage, elle a démarché la mairie pour trouver du travail. La mairie lui a alors donné sa chance. Au bout de deux ans de nombreuses démarches effectuées auprès des



services de la préfecture, Christine et ses deux filles ont été gratifiées de la plus belle des récompenses : être Française. «C'est un honneur

d'appartenir à cette grande nation qui a beaucoup apporté au monde, de la philosophie des Lumières aux droits de l'Homme» conclut Christine.

## ■ FLEURISSEMENT

# Le temps des récompenses

Une réception a été organisée par la ville et le CCECV afin de récompenser les lauréats du concours de fleurissement 2010



Le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie de la ville présidé par Julien Chenut et Pascal Landréat n'ont pas manqué de féliciter ses administrés pour leurs efforts constants à embellir la ville. Ils

ont également salué deux candidats primés lors du dernier passage du comité de tourisme de l'Aube, Dewette Robert et Georges Blain, chacun ayant obtenu le second prix dans leur catégorie respective.

### Les lauréats

- **Maison avec jardin visible de la rue** : Émilienne Dussault (hors concours, ayant remporté le 1er prix plusieurs années de suite), Jean-Pierre Sciaux, Alain Adam, M. Meunier
- **Décor floral installé en bordure de voie** : Dewette Robert, André Vaillant, Jacqueline Géhin.
- **Balcons et terrasses fleuris** : Danielle Caulier, Serge Lavergne, Brigitte Rault.
- **Fenêtre et murs fleuris** : Georges Blain, Gisèle Loyer.
- **Établissements publics et commerciaux** : Centre Social Debussy, Bistrot du Pont, Charcuterie Blaisot.

## ■ CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

# Inscrivez vous dès maintenant !

Chaque année, vous embellissez votre maison, votre jardin ou votre balcon. Alors, participez vous aussi au concours des maisons fleuries.

Que vous soyez en appartement ou en maison, vous aimez égayer votre habitation de géraniums, pétunias et autres fleurs. Le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie et la ville de Pont-Sainte-Marie organisent un concours

des maisons fleuries. Choisissez la catégorie dans laquelle vous voulez participer (1<sup>ère</sup> catégorie : maisons avec jardin visible de la rue, 2<sup>ème</sup> catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique, 3<sup>ème</sup> catégorie : balcons et terrasses fleuris, 4<sup>ème</sup> catégorie : fenêtres

ou murs fleuris, 5<sup>ème</sup> catégorie : établissements publics et commerciaux. Inscrivez-vous auprès des services techniques municipaux ou lors du marché aux fleurs. Le jury communal et départemental passera dans la première quinzaine de juin.



### Concours des maisons fleuries

Les inscriptions se font grâce à ce coupon.  
Elles sont à déposer aux services techniques municipaux jusqu'au 25 mai dernier délai (place Langlois 10150 Pont-Sainte-Marie)

**COUPEL REPOSE**

**Inscriptions au concours "Maisons Fleuries 2011"**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Catégorie : \_\_\_\_\_

*Coupon à retourner aux services techniques pour le 25 mai dernier délai*

## ■ VERGER PÉDAGOGIQUE ET CONSERVATOIRE

# Initier les jeunes au jardinage

**Le verger pédagogique de la ville sert de support pédagogique aux classes des écoles**

**S**ous la houlette de la Société Horticole de l'Aube, le jardin pédagogique, rue de l'Ozeraie, mis à disposition par la mairie, a pour vocation d'être cultivé par les élèves des écoles de la ville. Ainsi, les classes de maternelle de Mmes Confuron et Lorin sont venues planter des semis il y a un mois. Elles sont à nouveau revenues pour évaluer l'état d'avancement de leur travail.

Sur les conseils de Bernard Fromont et Jacqueline Valleix, adhérents de la société horticole, les enfants ont semé dans des barquettes, des graines de légumes divers : potirons, basilic, persil, reines-marguerites, capucines, œillets d'inde, soleils...

La classe des grands de Mme Lorin avait la charge de faire des semis en pleine terre. Dans cette zone protégée car zone de captage d'eau potable pour la ville, et dans la lignée



du Grenelle Environnement dont le plan Ecophyto 2018 vise à réduire progressivement l'usage des

pesticides en France de 50 % d'ici à 2018, les intrants sont interdits (pesticides, insecticides...).

## ■ 18 JUIN

# Les Auboises sous l'Occupation

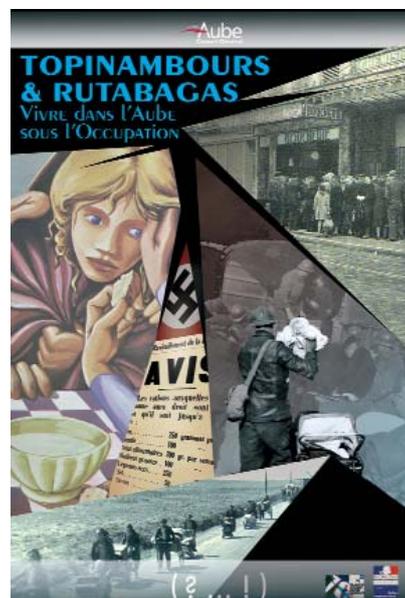
**A l'occasion de la cérémonie du 18 juin, une exposition sur la vie dans l'Aube pendant l'Occupation est proposée durant une semaine à la salle Pont Hubert**

**C**omment les hommes et les femmes de l'Aube ont-ils vécu pendant ces cinq années de l'Occupation? Comment ont-ils fait pour faire face, survivre et résister à l'occupant allemand? 70 ans plus tard, les Archives de l'Aube nous offrent un témoignage de ces cinq années de guerre, de peur, de restrictions quotidiennes dans notre département.

L'exposition "Topinambours et Rutabagas" empruntée aux Archives de l'Aube nous propose de partager la vie quotidienne des femmes et des hommes ordinaires de notre département durant l'Occupation par le biais d'affiches de propagande, de photographies, de documents d'archives, d'objets de la vie quotidienne, de films d'archives et de

témoignages sur les événements. Des clichés de l'arrivée des premiers chars allemands à Romilly en passant par les bombardements sur Pont-Sainte-Marie ou les derniers combats à Troyes, l'exposition "Topinambours et Rutabagas" balaie le territoire auboise et nous parle de la débrouillardise, des peurs, du rationnement, des débuts de la Résistance, des journaux clandestins, mais aussi et pourquoi pas des distractions, bref de tout ce qui faisait le quotidien des habitants de l'Aube pendant cette difficile période de l'Occupation.

**Exposition**  
**Du 18 au 24 juin 2011**  
**Entrée libre et sur rendez-vous**  
**Salle Pont Hubert**



## ■ SENIORS

# 256 personnes au repas des anciens

Le traditionnel repas offert par le CCAS de la commune s'est déroulé en octobre dernier à la salle Pont-Hubert et a attiré 256 personnes

Pascal Landréat a rendu hommage aux deux doyens de la journée. Gaston Tripot, né en 1918, a exercé la profession de coiffeur à Pont-Sainte-Marie avant de passer le relais à son fils.

Sa fille, Mme Vacherat, habite la commune. Ses 20 ans furent affectés par sa détention en Pologne, à la frontière russe en 1940 jusqu'à la Libération par les Américains. Jeanne Julien, née en

1917, originaire de Côte-d'Or, vit à Pont-Sainte-Marie depuis une cinquantaine d'années où elle coule une paisible retraite après avoir élevé ses deux enfants et travaillé aux impôts.



Gaston Tripot et Jeanne Julien, les doyens de cette journée

■ TRIBUNE POLITIQUE

# Les élus ont la parole

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit que "lorsque la commune diffuse sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale (...), un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale". En conséquence, "Pont-Sainte-Marie, ma commune" consacre dans ses parutions une page à l'expression des élus de l'opposition.

BUDGET 2011: Des investissements toujours timides !

Au cours du Conseil Municipal du 26/04/2011, nous avons déploré, lors du vote du budget, un alourdissement des charges de fonctionnement par notamment la hausse de la masse salariale, concernant des postes qui s'avèrent être inappropriés pour une commune de 5 000 habitants.

De plus, il est à noter que le budget d'investissement est bien frileux et timide au regard du budget de fonctionnement qui lui, d'année en année est de plus en plus important.

Un effectif de 70 personnes à fin avril est démesuré, compte tenu de la taille de la ville.

A ce rythme, les fonds disponibles pour la réfection des voiries communales ne sont pas près de voir le jour !!!

Le maire, Pascal Landréat a évoqué l'application d'une taxe sur l'électricité votée par le Parlement. Or 1 an tout juste après son élection, il a, avec l'aval de son Conseil, instauré une taxe locale sur l'électricité de 8% à l'ensemble des habitants de Pont-Sainte-Marie. Quelle ironie !!!

Le camp du Moulinet a fait l'objet d'un appel d'offres pour sa vente et un seul candidat y a répondu. Ceci montre bien le peu d'intérêt pour un investisseur d'engager des fonds dans ce projet qui comporte un cahier des charges trop exigeant et toujours tourné vers plus de social.

Avec 38 % de logements sociaux et 50 % seulement de Maripontains payant des impôts, ce projet entraînera la commune vers un déficit chronique !

Toujours présents, nous restons bien entendu à votre écoute et vigilants sur l'utilisation cohérente des impôts.

*Joël Rapinat, Christine Champeau, Jean-Simon Machéré  
" Ensemble, pour le changement "*

La liste de Gauche composée de Marc Joudelat et Odile Jourdeuille n'a pas souhaité s'exprimer.

Techni Stores Fermetures saarl

www.tsfsarl.fr

L'EXPERT FENETRE  
VOTRE CONSEILLER QUALITE

EXPERT  
sOmfy

2 Adresses

1bis rue Louis Desprez  
10200 BAR sur AUBE  
03 25 27 87 42

50 Av. Jean Jaurès  
10150 PONT Ste MARIE  
03 25 40 27 15

Et sur Internet : tsf.sarl@aliceadsl.fr

Votre Expert en Fermetures

Un Expert à votre mesure

Fenêtres - Portes d'entrée et de Garage - Volets - Portail et Clôture - Automatismes

## Délivrance cartes nationales d'identités et passeports

Les usagers doivent constituer le plus en amont possible leur dossier avec les pièces justificatives nécessaires :

- auprès de la mairie de leur domicile pour la carte d'identité
- auprès d'une mairie dotée d'une station pour les passeports biométriques :

**Arcis sur Aube, Bar sur Aube, Brienne le Château, Creney, Ervy le Chatel, Estissac, La Chapelle Saint Luc, Nogent sur Seine, Romilly sur Seine, Sainte Savine, Saint Julien les Villas, Troyes**

## Grand Troyes

Buchères et Saint Léger ont rejoint le Grand Troyes au 1er janvier 2011.

Cette structure compte maintenant 14 communes.

## Permanence Conseiller Général

Jacky Raguin, Conseiller Général se tient à votre disposition pour vous rencontrer sur simple rendez-vous ou lors de ses permanences sur le secteur dont les dates et lieux seront indiqués dans la presse.

Teleph. Personnel : 03 25 80 30 12

Mairie de Creney : Tél : 03 25 81 82 60 Fax 03 25 81 82 61

Adresse Electronique : jacky.raguin@cg10.fr

## Produits raticides

La ville de Pont-Sainte-Marie ne fournit plus de produits raticides. Si vous souhaitez des sachets, vous pouvez vous rendre au siège du Grand



Troyes, place Robert Galley à Troyes et joindre Bertrand Yot, chef de service Espaces Paysagers au 03 25 72 51 97.



## A la chasse aux moustiques !

Les beaux jours arrivent bientôt avec leur florilège de moments agréables mais aussi leurs désagréments tels que la nuisance diurne et nocturne des moustiques avec son lot de piqûres. Dans le cadre de ses compétences, le Grand Troyes intervient dans la diminution de ces nuisibles exclusivement sur le domaine public de son territoire. Des opérations régulières sont assurées tout au long de l'année afin de garantir l'efficacité d'un traitement de longue durée.

### Cibler les larves

On observe deux périodes dans le cycle de vie du moustique : une phase aquatique qui est celle du développement des larves et nymphes, une phase aérienne pendant laquelle l'adulte vole et s'accouple. Seule la femelle pique et se nourrit de sang, élément indispensable à la maturation des œufs. Pour que le moustique puisse proliférer, deux facteurs sont nécessaires : la présence d'eau stagnante et une température minimum. Il faut savoir que c'est seulement pendant sa période larvaire que le développement du moustique peut être empêché. A titre d'exemple, un bidon de 100 litres d'eau peut abriter jusqu'à 5 000 larves de moustiques ! C'est pourquoi le Grand Troyes mène une action anti-larvaire préventive à l'aide d'un produit totalement inoffensif, le BTI, qui respecte l'environnement et l'écosystème, dans la continuité de la politique de développement durable de la collectivité.

### Astuces pour nuits paisibles

Dans cette lutte contre les moustiques, chacun a un rôle à jouer. Nous vous donnons donc ici quelques conseils utiles et gestes simples à transmettre autour de vous. Dans un premier temps, ciblez les gîtes larvaires de votre domicile : bidons et citernes de récupération des eaux de pluie, puits désaffectés, vieux pneus, bassin d'ornementation, pots en terre et tous récipients pouvant contenir de l'eau stagnante. Puis assurez-vous de vider, retourner ou recouvrir tous contenants stockés à l'air libre, éliminer les vieux pneus, mettez des poissons rouges (friands de larves) dans vos bassins. Si vous possédez une piscine, son bon entretien peut également contribuer à diminuer considérablement le développement des larves.

Le Grand Troyes se tient à votre disposition pour tout conseil. L'action commune permettra une meilleure efficacité dans la lutte contre ses indésirables et pour que vos nuits d'été restent paisibles...

**Pour tout renseignement : Grand Troyes – Pôle technique : 03 25 72 51 97**

## Aux urnes citoyens !

Pour voter en 2012, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Conditions : être âgé de 18 ans, avoir la nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.

Majeurs en 2012 : En principe, les jeunes qui ont 18 ans entre le 1er mars 2011 et le 28 février 2012 sont inscrits d'office sur les listes électorales, mais les fichiers étant quelquefois incomplets (suite à déménagement), mieux vaut vérifier auprès de sa mairie. Ceux qui atteindront leur majorité entre le 1er mars 2012 et le jour du scrutin, pourront s'inscrire jusqu'à la veille du premier tour. Cependant, ils ne doivent pas attendre le dernier moment pour le faire, car c'est le juge d'instance qui les inscrit et la procédure peut demander un certain temps.

Démarches : rendez vous à la mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour un jeune qui vit chez ses parents, il faut une attestation de domicile rédigée par les parents, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité du parent qui a rédigé l'attestation et un justificatif de domicile des parents.

## Séance du 26 avril 2011

### INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Chantal PEROT, et la renonciation de Madame Annick ABRAMO, Monsieur Julien CHENUT est installé conseiller Municipal, comme le stipule l'article L. 270 du Code électoral.

### BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Voir dossier page

22 pour, 2 abstentions (M. Joudelat et O. Jourdeuille) - 3 contre (C. Champeau, J. Rapinat, JS Machéré)

### TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31 MARS 2011

24 pour, 3 contre (C. Champeau, J. Rapinat, JS Machéré)

### TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES

La Commune décide de ne pas augmenter les taux.

Taxe d'habitation : 13,36 %

Taxe foncière non bâti : 18,06 %

Taxe foncière bâti : 22,33 %

23 pour, 4 abstentions (C. Champeau, J. Rapinat, JS Machéré, M. Joudelat)

### TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES

Conformément aux dispositions de la loi de finances initiale pour 2004, et notamment son article 107, relatif à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les communes, leurs groupements compétents pour instituer et percevoir cette taxe, votent, en même temps que le budget primitif, un taux des ordures ménagères.

Taux 2011 : 8,3 %

22 pour, 5 contre (C. Champeau, J. Rapinat, JS Machéré, M. Joudelat et O. Jourdeuille)

### SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2011

AFMD : 250,00 €

Alliance Sportive de Pont-Sainte-Marie : 8 500,00 €

Amicale des Sapeurs Pompiers : 600,00 €

Asso culturelle polonaise : 300,00 €

Asso familiale de PSM : 1 000,00 €

Badminton de PSM : 300,00 €

Bien dans ma ville : 2 000,00 €

Brésilien jui jitsu tigers : 300,00 €

CFA Interpro : 915,00 €

CK Danse : 300,00 €

Comité entente des anciens combattants : 800,00 €

Comité des œuvres Sociales : 13 000,00 €

Ecole des Chats : 100,00 €

Etoile Gymnique Pontoise : 800,00 €

Football Club de Pont-Sainte-Marie : 1 000,00 €

Harmonie de PSM : 2 600,00 €

Jeunes Sapeurs : 500,00 €

La ronde enfantine : 400,00 €

Lou Champagnat : 100,00 €

L'Outil en main : 500,00 €

Pétanque Pédron Pontoise : 500,00 €

U.S. Ste Maure : 1 500,00 €

Vélo Club de Pont-Sainte-Marie : 400,00 €

Maternelle Jaurès : 297,50 €

Maternelle Sarraill : 297,50 €

Primaire Jaurès : 544,00 €

Primaire Sarraill : 544,00 €

CCAS : 173 245 €

Centre Social Debussy : 279 000 €

A l'unanimité

### LOTISSEMENT LEBOCEY BUDGET ANNEXE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011.

Dépenses : 710 605,34 €

Recettes : 899 486,95 €

25 pour, 2 contre (M. Joudelat et O. Jourdeuille)

### CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR LE PARTAGE DES FRAIS LIES A LA VENTE DES TERRAINS DU CM 69

Le Département de l'Aube et la commune de Pont-Sainte-Marie possèdent les parcelles formant une partie de l'ancien camp du Moulinet situé sur le finage de Pont-Sainte-Marie. La commune et le Département se sont entendus en vue de réaliser une vente commune de leurs biens et de permettre la création d'un éco quartier sur le territoire de la commune de Pont-Sainte-Marie. Une convention de répartition des dépenses liées à la vente des terrains doit être signée.

22 pour, 5 abstentions (C. Champeau, J. Rapinat, JS Machéré, M. Joudelat et O. Jourdeuille)

### DETERMINATION DES RECOMPENSES POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

La Ville organise un concours ouvert à tous les résidents de la commune pour le fleurissement. Aussi, la Ville souhaite récompenser les gagnants de ce concours des maisons fleuries

Ainsi, il vous est proposé d'offrir des récompenses :

	Nbre gagnants	Prix unitaire	Total
1er	5	20€	100 €
2ème	5	15€	75 €
3ème	5	12€	60 €
Consolation	10	2.5 €	25 €
Autres lots	3	20/15/15€	55 €
<b>TOTAUX</b>			<b>315 €</b>

Unanimité

### DESHERBAGE DES OUVRAGES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Il est proposé de définir une politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la Bibliothèque municipale

Unanimité

### OPERATIONS DIVERSES DE RESTAURATION et D'ACCESSIBILITE DE L'EGLISE ACCORD SUR LE PRINCIPE ET AUTORISATION DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS

Dauphins église : 280 € TTC

Remise en peinture des portes de l'entrée Ouest : 2 332.20 € TTC

Rampe d'accès PMR : 22 000 € TTC

Cloches : 4 772 € TTC

Vitraux : 60 000 € TTC

Réparation chèneau + tuiles : 14 567,28 € HT

Unanimité

### OPERATION DE MODIFICATION DE FEUX TRICOLORES - VERSEMENT D'UN FOND DE CONCOURS AU SDEA

La modification de l'installation de signalisation lumineuse tricolore devant le groupe scolaire avenue Jean Jaurès et la modification de l'installation de signalisation lumineuse tricolore au carrefour de l'avenue Jaurès et de la Roseraie (anciennement Danton en prolongement) ont été conviées au SDEA. La ville doit lui reverser une contribution financière égale à 70% du montant hors TVA des travaux.

Unanimité

## NAISSANCES



Talyana ZADIGUE, née le 5 février 2011  
Luna AKID, née le 14 février 2011  
Elina GAULE, née le 14 février 2011  
Alymamy WANA DIME, né le 14 février 2011  
Patxi LOLAY FOUNE, né le 18 février 2011  
Willy LOLAY FOUNE, né le 18 février 2011  
Nolan BAILLOT, né le 18 février 2011  
Anaëlle BRIAUX, née le 24 février 2011  
Léandre ADAM-MONCHY, née le 4 mars 2011  
Mehdi KASNI né le 8 mars 2011  
Lola SZWANKOWSKI née le 11 mars 2011  
Asia COSTA née le 17 mars 2011  
Katya SEREND née le 25 mars 2011  
Enzo EDEL-FORÊT né le 28 mars 2011  
Kaïs AUGUSTE né le 28 mars 2011

## MARIAGES



Cyril PULBY et Magali BERNARD le 15 janvier 2011  
Daniel PROTAT et Patricia CARTERON le 12 février 2011

## DECES



Solange BOUCHARD veuve UNTERWALD, 84 ans, décès du 21 décembre 2010 à Troyes (Aube)  
Marie Carmen TRISTAN veuve PASTOR, 95 ans, décès du 5 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Simonne MALTERRE épouse ROOS, 95 ans, décès du 8 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Yvette SCHIRCK veuve GUICHARD, 89 ans, décès du 12 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Jacques MATHIEU, 85 ans, décès du 13 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Raymond FAUQUET, 63 ans, décès du 5 janvier 2011 à Troyes (Aube)  
Valentin LINGOUPOU, 38 ans, décès du 12 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Jean Baptiste PASCAL, 83 ans, décès du 27 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Henriette BRISSÉ veuve HUOT, décès du 30 janvier 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Michelle MOREAU, 67 ans, décès du 25 janvier 2011 à Troyes (Aube)  
Simonne JEANGOUT veuve EULRY, 89 ans, décès du 6 février 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Madeleine DÉGUILLY veuve DESCAVES, 99 ans, décès du 13 février 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Raymond FOURIER, 92 ans, décès du 3 février 2011 à Troyes (Aube)  
Muguette MULLER veuve HOLTZWARTH, 81 ans, décès du 10 février 2011 à Troyes (Aube)  
Odette JOFFROY veuve MILLÉRIOUX, 89 ans, décès du 1er mars 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Jacques RÉOCREUX, 83 ans, décès du 22 février 2011 à Troyes (Aube)  
Geneviève FINOT veuve DROT, 98 ans, décès du 5 mars 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Jeannine MICHEL veuve ROMAJO, 85 ans, décès du 8 mars 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Marcelle WURTZ épouse QUIROGA, 78 ans, décès du 6 mars 2011 à Toulon (Var)  
Marcel BORGNE, 85 ans, décès du 12 mars 2011 à Troyes (Aube)  
Lucienne BERLOT épouse PIGEOT, 85 ans, décès du 27 mars 2011 à Pont-Sainte-Marie (Aube)